



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## Motion

**Luxembourg, le 15 octobre 2020**  
**Dépôt : Claude Wiseler**  
**Groupe politique CSV**

### La Chambre des Députés,

- Considérant que la commission électorale centrale de Bélarus a déclaré que le président sortant, Alexander Lukashenko avait remporté les élections présidentielles tenues le 9 août 2020 après le premier tour avec 80,1% des voix et que la principale candidate de l'opposition, Svetlana Tikhanovskaya, avait obtenu 10,1% des voix ;
- Vu la déclaration du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE du 17 juillet 2020 et les précédents rapports du BIDDH de l'OSCE sur les élections au Bélarus ;
- Vu la déclaration universelle des droits de l'homme et toutes les conventions relatives aux droits de l'homme dont le Bélarus fait partie ;
- Vu la déclaration du président du Parlement européen du 13 août 2020 appelant à mettre fin à la violence au Bélarus ;
- Vu le rapport du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Bélarus du 10 juillet 2020 ;
- Considérant que ni l'Union européenne, ni des puissances étrangères telles que le Canada et les États-Unis n'ont reconnu les résultats de ces élections ;
- Vu les mouvements populaires qui ont eu lieu suite à ces manifestations ;





CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

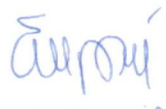
- Constatant les nombreuses arrestations ainsi que la répression sévère à l'occasion de ces manifestations ;
- Constatant que le gouvernement biélorusse n'a comme seule réponse à ces manifestations que la répression par des arrestations voire la torture, l'usage de la violence contre les manifestants, les menaces de licenciements, les intimidations de journalistes et la répression contre le syndicalisme indépendant ;
- Sachant que l'opposition au Bélarus a appelé la communauté internationale à prendre des sanctions contre le régime et à envoyer une mission de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour « documenter » les violations des droits humains, la répression des manifestations ayant fait – outre de nombreux cas de torture et de mauvais traitements rapportés – plusieurs morts et blessés ;
- Sachant que l'Union européenne a décidé des sanctions à l'encontre de hauts responsables biélorusses ;

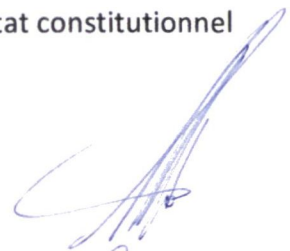
**Invite le Gouvernement,**

- À affirmer sa solidarité avec les revendications portées par la mobilisation démocratique en cours sur :
  - o l'arrêt de la répression et de la violence, et la libération des prisonniers politiques ;
  - o l'organisation d'élections libres sous la supervision d'une Commission électorale indépendante incluant des observateurs internationaux ;
  - o le rejet de toute ingérence étrangère ;
- À revendiquer le respect des principes de la démocratie et d'un état constitutionnel ainsi que des droits fondamentaux pour le peuple biélorusse.


  
A. Wilsch

  
Y. Crochet

  
S. Empain

  
G. GRASS

  
F. Wankensen

  
David Wagner  
23, rue du Marché aux Herbes | L-1728 Luxembourg  
Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30  
www.chd.lu

  
Sven CLEMENT